

# Politique Santé

Groupe Aubert & Duval

Mai 2023

---

**AUBERT&DUVAL**



# Préambule

L'entreprise "**Aubert & Duval**" développe des solutions de Haute Technologie répondant aux normes les plus exigeantes des secteurs aéronautiques, spatial, de la défense, de l'énergie, du nucléaire. Dans le même esprit elle s'investit pour la préservation et la promotion de la Santé de l'ensemble des collaborateurs qui travaillent sur les différents sites industriels et tertiaires.

## **Les risques principaux rencontrés sur les sites sont ceux de la Métallurgie :**

- L'exposition à des contraintes physiques : au bruit par nos process, à des postures parfois contraignantes, aux vibrations, au travail posté, à certaines manutentions, à la chaleur des fours, devant les presses ou dans l'aciérie, ou au froid dans certains ateliers...
- À des contraintes chimiques avec des poussières de métaux et alliages, ou fumées pendant les transformations, des produits de laboratoire ou de contrôle de surface, des substances CMR, un suivi post exposition amiante ...
- Aux Risques psycho-sociaux avec les évolutions marquantes de ce secteur, un accompagnement du changement dans nos transformations majeures est indispensable sur les sites industriels comme tertiaires...

**La volonté de l'entreprise en matière de santé et sécurité s'inscrit dans une culture de l'engagement de la Direction mais aussi des salariés pour leur propre santé et sécurité et celle de leurs collègues.**

## **La Direction d'Aubert & Duval s'engage et :**

- Affirme que la prise en compte de la Santé des personnes, comme la Sécurité et l'Environnement, est incontournable dans les décisions à chaque niveau managérial. La santé étant à la fois un engagement moral et sociétal tout comme un enjeu de performance industrielle.
- Poursuit une démarche d'évaluation et de réduction des risques d'altération de la santé liés au travail avec l'aide de tous : Collaborateurs, Service de santé au travail, Service HSE, Managers, Partenaires sociaux et leurs instances.
- Agit pour la préservation de la santé par des mesures d'informations et des moyens de prévention sur les risques sanitaires.
- Soutient un service autonome de santé au travail Aubert & Duval présent sur les sites au plus près du terrain et lui donne les moyens nécessaires.

# I - L'objectif

Pour mettre en œuvre cette politique, la Direction d'Aubert & Duval s'appuie sur une évaluation des risques santé sécurité permettant de proposer des priorités revues et partagées avec le Service de Santé au travail, les services SSE, les Ressources Humaines, les partenaires sociaux, leurs instances et tous les collaborateurs.

## II - Les piliers

**N°1** : Les actions dans la santé au travail se déclinent en suivi individuel et démarches collectives avec toujours en objectif la Prévention de préférence primaire (intégrée en amont des sujets) mais aussi secondaire (sur l'état des lieux actuel) ou tertiaire (en réparation de dommages déjà créés) selon les situations.

**N° 2** : La Pluridisciplinarité avec le service SSE, les Ressources Humaines, la Direction et les partenaires sociaux est essentielle pour aborder tous les sujets et mettre en place des actions évaluables.

**N°3** : Les actions de terrain (tiers temps) au plus proche des collaborateurs est un maillon capital de la démarche d'évaluation, de compréhension, de communication.

## III - Moyens mis en oeuvre

L'évaluation des risques Santé Sécurité est le fondement de l'analyse des situations permettant l'identification des priorités et animant la politique Santé de l'Entreprise.

Elle se bâtit grâce aux retours des **entretiens individuels** et **actions collectives** réalisées par les Services de santé au Travail, les indicateurs mis en place permettant de réaliser des alertes et **le partage des analyses des évènements sécurité**, dont les retours d'expériences.

## IV - Les premières priorités dans le champ de la Santé au Travail :

- La mise en œuvre d'actions en **Santé Qualité de vie au Travail** dans l'environnement des collaborateurs et leurs organisations pour prévenir les Risques Psycho sociaux. La consolidation d'instances en place, cellule de veille, commission SQVT, groupe de travail SQVT.

Elle passe par :

- > L'élaboration d'un plan d'action central Aubert & Duval et une déclinaison sur ses établissements.
- > Une évaluation régulière : par des outils tels qu'un baromètre permettra d'enrichir les moyens de prévention et les plans d'action.

- Avoir un **Management du risque chimique** permettant de surveiller et de tracer régulièrement les niveaux d'expositions des collaborateurs, de mettre en place les mesures préventives de protection de la santé, de les informer et d'avoir une veille scientifique sur l'émergence de nouveaux risques.

- Agir sur la **prévention des addictions** et comportements associés, en sensibilisant, informant et accompagnant les collaborateurs le nécessitant.

- Améliorer les postes de travail existants et ceux en devenir en **intégrant l'Ergonomie** dans les projets et la vie de terrain des ateliers et bureaux. La sensibilisation des collaborateurs, la formation des responsables de projets sont des incontournables pour avancer sur une culture d'intégration de l'Ergonomie pour la Santé de tous et la Performance de l'Entreprise.

- L'harmonisation, le **partage des pratiques** des Services de santé entre les différents sites pour la mise en place d'un standard Santé AD prenant en compte les multiples aspects santé de la Métallurgie.

- S'assurer de l'accueil de tous les salariés et leur proposer un suivi médical de Santé au Travail régulier et adapté.

---

## V - La Feuille de route

Chaque année un plan d'action Santé est établi, il intégrera avec l'accord des Médecins du Travail, des thèmes communs à tous les services médicaux et déclinés par site selon les avancées et spécificités de chacun. Il sera présenté lors du rapport annuel global et comportera :

- > Les priorités identifiées pour l'année concernée
- > Les moyens à mettre en œuvre
- > Les actions nécessaires
- > Un calendrier des actions
- > L'avancée des thèmes précédents

La politique santé de l'entreprise doit rester vivante et devra être actualisée tous les deux ans en fonction des avancées de l'entreprise dans ses priorités et principes mais aussi pour prendre les nouveaux enjeux qui pourraient impacter la santé des salariés.



**AUBERT&DUVAL**



12 rue d'Oradour-sur-Glane - 92130 Issy-les-Moulineaux